

# «Le projet du Conseil fédéral est nul!»

IMMIGRATION. L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher commente la proposition d'application de son initiative. La consultation s'achève demain.

Demain s'achève officiellement la procédure de consultation autour du projet de mise en œuvre de l'initiative UDC sur l'immigration de masse acceptée en vote populaire le 9 février 2014. La proposition du Conseil fédéral se base sur trois piliers: révision de la Loi sur les étrangers, négociations avec l'Union européenne en vue d'une modification de l'Accord sur la libre circulation des personnes et mesures visant à mieux exploiter le potentiel des travailleurs résidents en Suisse. Si le projet du Conseil fédéral semble être globalement soutenu par les cantons, les organisations économiques et les partis se montrent plus critiques à son égard. Le président du Parti libéral-radical Philipp Müller s'est prononcé pour sa part en faveur d'un nouveau vote portant sur la libre circulation. La proposition qui serait soumise à l'approbation populaire impliquerait le maintien de l'Accord de libre circulation des personnes (ALCP) moyennant un durcissement à l'égard des abus dans le système social, et plus encore en ce qui concerne les pays tiers.

Le vice-président du Parti démocrate-chrétien Dominique Buman est ouvert à une discussion sur ce principe, a-t-il confié hier au *Temps*. L'opportunité d'un nouveau scrutin est débattue depuis l'acceptation de l'initiative l'an dernier. Le gouvernement a donné un mandat dans le but de renégocier avec l'Union européenne la libre circulation des personnes. Mais la Commission européenne n'en a pas fait autant de son côté, ce qui implique qu'il n'y a pas à ce jour de négociations officielles.

Nombreux sont les acteurs politiques qui qualifient la situation actuelle d'impasse. Ceux qui défendent le principe d'un nouveau vote affirment que cette solution aurait le mérite de clarifier le débat. Dans un sens ou dans un autre.

Reste la question du délai. L'initiative doit être appliquée d'ici à 2017. Un vote devrait logiquement intervenir avant cette date. Le Conseil fédéral n'a jamais vraiment écarté cette piste, mais laisse aux partis et autres organisations la responsabilité de sa concrétisation. L'UDC estime de son côté que la Suisse doit dénoncer la libre circulation des personnes. Mais le parti est seul à défendre cette solution.

L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher a reçu *L'Agefi* à Baden (Argovie). Il commente le projet du Conseil fédéral et analyse les enjeux de l'application de son initiative. Entretien.

**La procédure de consultation sur la mise en œuvre de votre initiative contre l'immigration de masse s'achève demain.**

**Que pensez-vous de la solution d'application proposée par le Conseil fédéral?**

Elle est absolument nulle! Que fait le Conseil fédéral? Il ne veut rien changer vis-à-vis de l'Union européenne. Il est prêt à appliquer la préférence nationale, mais uniquement si la Commission européenne donne son accord. Et évidemment, elle est contre. Donc



CHRISTOPH BLOCHER. L'ancien conseiller fédéral se prépare à lutter contre un accord bilatéral institutionnel avec l'Union européenne.

ça revient à n'appliquer la préférence nationale qu'avec les Etats tiers. Il en va de même pour les contingents sur l'immigration. Ce n'est pas la faute de l'Union européenne si l'application est bloquée, c'est la conséquence de l'absence de position de la Suisse et plus particulièrement du Conseil fédéral.

**Le Conseil fédéral a donné mandat de renégocier l'ALCP, mais l'Union européenne n'en a pas fait autant en ce qui la concerne.**

**Pensez-vous qu'un terrain d'entente puisse être trouvé entre les deux sur ce point controversé?**

Avec la position actuelle du Conseil fédéral, ce n'est pas possible. Le gouvernement doit appliquer le mandat que le peuple lui a confié en acceptant cette initiative le 9 février 2014. L'Union européenne dit que la libre circulation des personnes est l'un de ses grands principes. Nous devons lui rappeler que la Suisse n'est pas membre de l'Union européenne et ne veut pas l'être. Ni même être membre du marché commun. Nous avons des accords et si nous ne sommes plus satisfaits de ceux-ci, nous pouvons les dénoncer.

**Pensez-vous que la dénonciation de l'Accord de libre circulation des personnes soit la seule solution pour appliquer l'initiative?**

Non, ce n'est pas la seule. Mais la position de la Suisse doit être ferme face à l'Union européenne. C'est la décision du peuple. Nous devons dire que la libre circulation des personnes est une catastrophe et ne peut pas perdurer en l'état. Il y a deux chemins possibles. Nous pouvons discuter de l'opportunité d'un autre contrat avec l'Union européenne, intégrant le principe des contingents. Si la Commission européenne refuse de renégocier l'ALCP, alors la Suisse doit le dénoncer.

**Pensez-vous que nous arrivions au terme des Accords bilatéraux? En cas de dénonciation de l'ALCP, l'Union européenne activera sans doute la clause guillotine qui lie juridiquement les traités entre eux.**

**La Commission européenne semble déterminée à faire du cas de la Suisse un exemple. Cette clause guillotine est une**

menace de la Commission européenne. Je suis sûr que nous pouvons supprimer l'Accord de libre circulation des personnes et conserver les six autres. Les Etats membres ne sont probablement pas prêts à renoncer à ces traités, notamment celui portant sur le transport. Il est uniquement dans leur intérêt. Si l'Union européenne veut appliquer la clause guillotine, nous n'appliquerons plus celui-ci non plus. Elle ne pourra pas tenir cette position. Ça impliquerait également de supprimer l'accord qui supprime les obstacles techniques au marché. Et ce dernier relève de notre intérêt commun. Mais c'est évident que si le Conseil fédéral se plie aux menaces de l'Union européenne, la Commission va maintenir sa position initiale. Entre les Etats, il n'y a pas d'amitié, il n'y a que des intérêts. Et nous devons regarder quels sont les nôtres et quels sont les leurs. Je comprends très bien que le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker ne veut pas négocier avec la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga puisque le Conseil fédéral n'a jamais pris une position claire sur la libre circulation des personnes! Le gouvernement suisse porte l'entière responsabilité des blocages actuels.

**On parle beaucoup d'un nouveau vote. Est-ce une solution qui vous semble acceptable pour clarifier la situation?**

Je n'ai rien contre ce principe. Mais vous verrez que le résultat contre la libre circulation des personnes sera encore plus clair. Parce que la situation de l'immigration en Suisse s'est encore empirée depuis l'acceptation de l'initiative l'an dernier. C'est un grand problème pour le peuple – et évidemment ça l'est moins pour l'administration... Les chiffres du premier trimestre de cette année concernant l'immigration ont de nouveau augmentés! Nous ne pouvons pas accepter chez nous chaque année une immigration dont le volume représente la population de la ville de Saint-Gall.

**Imaginons qu'il y ait un nouveau vote et que celui-ci porte par exemple sur l'inscription dans la Constitution fédérale des relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne. Vous feriez campagne contre?**

Oui. Ce serait accepter pour le futur le droit de l'Union européenne. Une telle solution, ça serait l'ouverture à l'adhésion. Ce qui impliquerait également d'accepter automatiquement les décisions de la Cour européenne. Emprunter cette voie mettrait un terme à la prospérité de la Suisse. Il ne serait même plus possible de dénoncer l'Accord de libre circulation des personnes. D'ailleurs l'Union européenne l'a bien compris: elle a menacé la Suisse de ne plus ouvrir d'autres négociations bilatérales si la Confédération ne ratifie pas l'accord institutionnel. Nous devons être ferme sur cette position parce que nous ne voulons pas d'adhésion. A ce titre, la votation sur l'initiative s'opposant aux juges étrangers est fondamentale. Plus encore que ne l'a été le référendum contre l'adhésion à l'Espace économique européen en 1992.

**Les milieux économiques proposent de négocier une clause de sauvegarde permanente permettant d'éviter l'introduction d'un contingentement en ce qui concerne l'immigration en provenance de l'Union européenne. Cette proposition vous satisfait-elle?**

Jusqu'à présent, toutes les propositions qui ont été faites par nos adversaires relèvent de la seule déclaration d'intention. Nous devons diminuer le volume de l'immigration. Les Suisses, les Suisesses et les deux tiers des cantons l'ont souhaité. Les mesures proposées par notre initiative ne sont pas révolutionnaires: il s'agit d'appliquer ce qui a prévalu depuis 1970 jusqu'en 2007. Nous sommes d'accord d'accueillir l'immigration favorable à l'économie suisse, mais le reste, nous n'en voulons pas. D'ailleurs vous verrez, certains partis vont adopter ce discours pendant les élections fédérales, sans décider. Jusqu'à la fin de la campagne électorale. Les démocrates-chrétiens ont déjà commencé. Ensuite, ils retourneront une nouvelle fois leur veste pour travailler dans la coulisse en faveur d'un accord institutionnel avec l'Union européenne.

**Que vous inspirent les discours alarmistes des milieux économiques, politiques et médiatiques depuis l'acceptation de votre initiative?**

C'est la même discussion que nous avons eue il y a vingt-trois ans sur l'Espace économique européen. Mais la situation était pire car nous avions eu une récession à cette époque. Ceux qui défendaient l'adhésion affirmaient que la Suisse ne pourrait pas survivre sans. Le résultat est bien différent aujourd'hui: notre pays se porte bien mieux que les Etats membres de l'Union européenne.

**Etes-vous personnellement attaché aux relations bilatérales avec l'Union européenne, ou pensez-vous que la Suisse peut trouver une voie différente?** Je ne suis pas contre les accords bilatéraux. Mais nous devons garder la main sur chacun d'eux. Je m'oppose fermement au traité

institutionnel qui signe dans les faits l'adhésion à l'Union européenne. Nous devons farouchement lutter en faveur de la souveraineté de la Suisse et conserver notre démocratie qui permet au peuple d'avoir le dernier mot sur les décisions législatives.

**Vous vous êtes retiré de la politique en démissionnant du Conseil national. Notamment pour vous consacrer à la lutte contre l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne. Vous avez créé une association dans ce but: EU-NO. Quels sont vos prochains objectifs?**

L'association se développe. J'ai quitté mes fonctions car il n'est pas possible d'agir au sein du Parlement. Nous avons pour objectif de préparer la campagne sur une éventuelle votation portant sur l'accord bilatéral institutionnel avec l'Union européenne. Si la Confédération devait le ratifier, il devrait être soumis au référendum obligatoire. Mais aujourd'hui, je n'ai plus confiance dans le gouvernement. Je ne serais pas étonné qu'il tente de le passer en catimini. C'est sûr que ça nécessitera des moyens pour mener cette lutte. L'économie suisse mettra beaucoup d'argent en faveur de l'acceptation populaire d'un tel accord. Mais ce qui importe ce n'est pas l'argent, c'est de toucher le cœur et l'esprit des Suisses. Nos adversaires ont l'argent, et nous, nous parlons au cœur des Suisses. Notre stratégie pour l'heure consiste à énumérer les désavantages qu'aurait un tel traité. Entre ceux qui veulent réduire l'immigration et ceux qui s'opposent à l'adhésion, je pense que nous aurions de réelles chances de remporter la victoire.

**Envisagez-vous de remettre en question l'espace Schengen? Cet accord ne fait l'objet d'aucun lien juridique avec d'autres traités.**

Non, nous ne pouvons pas nous battre sur tous les fronts. Mais c'est vrai que l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) aimerait bien attaquer cet accord. Je constate pour ma part que Schengen-Dublin ne fonctionne pas. Comment ça se fait que nous ayons autant de requérants d'asile en Suisse? Cela ne serait pas possible si l'accord était dûment appliqué. Un requérant d'asile ne peut pas arriver en Suisse sans mettre le pied sur le territoire d'un autre pays européen. Et c'est le pays dans lequel les requérants arrivent qui en est responsable. De janvier jusqu'à mars, ce sont 11.000 personnes qui sont venues dans notre pays via l'Italie. Selon l'accord Schengen, c'est l'Italie qui aurait dû en assumer l'entière responsabilité. Mais ils n'ont repris que 3000 requérants. C'est inacceptable. La conséquence, ça serait de fermer les frontières proches de l'Italie: l'accord n'a pas été respecté, il faut donc une sanction. Mais le Conseil fédéral ne s'exprime évidemment pas sur les dysfonctionnements de Schengen.

INTERVIEW: GRÉGOIRE BARBEY

## L'application de l'initiative doit être stricte

IMMIGRATION. L'UDC n'est pas satisfait du projet du Conseil fédéral mis en consultation.

L'UDC exige une application «stricte et sans tergiversation» de l'article constitutionnel issu de l'initiative contre l'immigration de masse. Pour le parti, le projet présenté par le Conseil fédéral «ne respecte pas la volonté du peuple». Avant de parler d'une nouvelle votation, il s'agit de mettre en oeuvre les décisions populaires. L'Union démocratique du centre (UDC) réclame une diminution de l'immigration en Suisse au moyen de contingents et de la préférence nationale. Une immigration annuelle nette de près de 80.000 personnes, comme en 2014, est «insupportable et ruine à long terme la Suisse», a affirmé hier le président du parti Toni Brunner devant la presse.

Le but est plutôt de limiter le nombre de migrants à 30.000 à 40.000 par an, a renchéri le conseiller national Adrian Amstutz (BE), articuliste pour la première fois un plafond concret. Pour l'UDC, le maître-mot est «déception». Le projet d'application de l'initiative contre l'immigration de masse est un «exercice alibi», a fustigé le Bernois en guise de réponse à la procédure de consultation en cours. Certes, le Conseil fédéral a repris des éléments du concept démocrate du centre, mais de manière «lacunaire et sélective». Pas question pour l'UDC d'offrir un statut particulier aux citoyens de l'UE et de l'AELE par rapport aux autres étrangers. Leur venue en Suisse doit être strictement limitée par des contingents et même en cas de séjour de moins d'une année, réclame l'UDC. La définition des frontaliers doit être restreinte également pour les frontaliers de l'Union européenne. Quant au Tessin, il a besoin d'une réglementation efficace et souple en la matière.

Dans leur volonté de réduire strictement le nombre de nouveaux étrangers en Suisse, les démocrates du centre sont prêts à assumer une résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes. L'UE va se garder de faire tomber les autres accords bilatéraux puisqu'elle en profite aussi, a assuré Adrian Amstutz. – (ats)

## ASILE: nouveau centre prévu à Zurich

Le site zurichois de procédures d'asile accélérées est désormais connu. Dès 2020 environ, ce centre fédéral pionnier en la matière accueillera 360 requérants dans le quartier en plein essor de Züri-West. Ce lieu avait été choisi pour la phase-test avant d'être écarté. La Confédération et la ville de Zurich ont signé une convention cadre prévoyant la construction du futur centre de procédure d'asile de la région, indiquent-elles mardi. Ce dernier remplacera la structure de 300 places installée l'an dernier à Zurich-Altstetten dans le cadre du projet pilote. – (ats)